

Banque Attijari de Tunisie Attijari-Bank

Société anonyme au capital de **203.709.985** de dinars
Identifiant unique RNE : **0000121J**
Siège social : 24 rue Hédi KARRAY – centre urbain nord 1080 Tunis

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26/04/2019

L'an **Deux Mille Dix Neuf**,

Le **Vendredi 26 Avril**, à 10H00 du matin,

Au siège social de la Banque Attijari de Tunisie

Les actionnaires de la Banque Attijari de Tunisie – Attijari Bank, se sont réunis en **Assemblée Générale Ordinaire** sur convocation du Conseil d'Administration.

Les actionnaires présents ou représentés ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leurs noms qu'en leurs qualités de mandataires.

L'Assemblée Générale Ordinaire a procédé ensuite à la composition de son bureau :

- Monsieur Moncef CHAFFAR, assure la présidence de la séance en sa qualité de président du Conseil d'Administration,
- Monsieur M'zoughi M'ZABI et Madame Zohra DRISS BOUSLAMA, sont désignés comme scrutateurs,
- Monsieur Mohsen BOUZID, assure les fonctions de secrétaire de la séance.

Monsieur **Ahmed BELAIFA** représentant le cabinet **MTBF – Price Waterhouse Coopers** et Monsieur **Noureddine HAJJI** Représentant le cabinet **Cabinet Ernst & Young**, les deux commissaires aux comptes de la Banque Attijari de Tunisie étaient également présents.

Le tout conformément à la loi en vigueur et aux statuts de la Banque.

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux actionnaires présents à l'Assemblée et constate, après vérification de la feuille de présence certifiée véritable par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés détiennent **34.594.172** Actions et droits de vote sur **40.741.997** actions, soit **84,910 %** du capital social, l'Assemblée est alors déclarée régulièrement constituée et apte à délibérer valablement.

Le Président, met à la disposition des actionnaires :

- Une copie en langue arabe et une copie en langue française de l'avis de convocation publié au Journal Officiel de la République Tunisienne sous le n° 42 en date du 06/04/2019.
- Une copie en langue française du journal " La Presse " du 11/04/2019 ainsi qu'une copie en langue arabe du journal " Echourouk " du 11/04/2019



- Une copie de l'avis de convocation déposé à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis le 10/04/2019
- La Feuille de présence et les procurations données par les actionnaires représentés.
- Un exemplaire des Statuts de la Banque.

Il met également à la disposition des actionnaires les documents suivants :

- Le rapport de gestion et le rapport de gestion consolidé du Conseil d'Administration,
- Les rapports des Co-commissaires aux comptes,
- Le projet des résolutions.

Etant précisé que ces documents ont été mis à la disposition des actionnaires de la Banque conformément aux délais légaux et statutaires et durant l'horaire du travail.

Le président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1- Lecture du rapport de gestion et du rapport de gestion consolidé du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018 ;
- 2- Lecture du rapport général des Co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers individuels et aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2018 et du rapport spécial des Co-commissaires aux comptes sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2018 ;
- 3- Approbation du rapport de gestion et du rapport de gestion consolidé du Conseil d'Administration , des états financiers individuels et des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018 et des conventions réglementées conclues au cours de l'exercice clos 31/12/2018 ;
- 4- Quitus aux administrateurs ;
- 5- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2018 ;
- 6- Approbation des montants des jetons de présence des membres du CA et rémunération des membres des comités réglementaires.
- 7- Nomination du deuxième commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021 ;
- 8- Pouvoirs en vue des formalités.

Après discussion et échange d'avis, Monsieur le Président soumet au vote les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport de gestion consolidé du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport général des Co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers individuels et aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2018 et du rapport spécial des Co-commissaires aux comptes sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2018, approuve les conventions mentionnées.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, et après lecture des rapports des Co-commissaires aux comptes, approuve les dits états financiers individuels ainsi que les états financiers consolidés.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne quitus entier, définitif et sans réserves aux administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2018.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du résultat bénéficiaire, dégagé au titre de l'exercice 2018 à hauteur de 144 930 891 dinars, et décide de l'affecter comme suit :

(Montant en Dinars)

BENEFICE DE L'EXERCICE	144 930 891
REPORT A NOUVEAU	63 231 713
RESULTAT A REPARTIR	208 162 604
RESERVES LEGALES	496 854
RESERVES DE REINVESTISSEMENT	50 000 000
DIVIDENDES	89 632 393
REPORT A NOUVEAU	68 033 357

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe ainsi le montant des dividendes à **2,200** dinars (deux dinar 200 millimes) par action et délègue au conseil d'administration les modalités et la date exacte du paiement des dividendes.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil d'Administration, fixe la somme annuelle brute et globale de 150 mille Dinars (cent cinquante mille dinars) à titre des jetons de présence pour l'exercice 2018.

Les membres des comités règlementaires percevront en outre une somme annuelle brute et globale de 100 Mille Dinars (cent mille dinars) en rémunération de leurs travaux au sein des réunions desdits comités au cours de l'exercice 2018.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir été informée de la fin du mandat du co-commissaire aux comptes, le cabinet MTBF Price Waterhouse Coopers, et compte tenu de la proposition du conseil d'administration, décide de nommer le cabinet « **MS Louzir Membre du réseau Deloitte Touche Tohmatsu** », représenté par M. Mohamed Louzir en tant que Co-commissaire aux comptes pour une durée de trois (03) ans pour les exercices 2019,2020 et 2021.

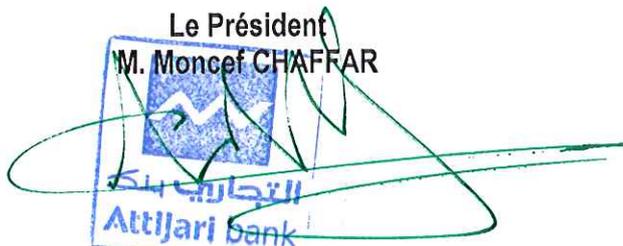
Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

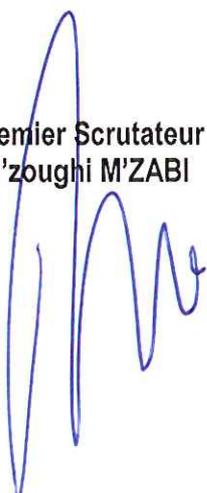
L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer partout où besoin sera, tous dépôts, publications et autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

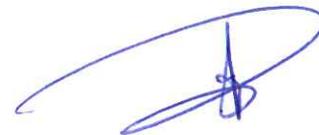
Le Président
M. Moncef CHAFFAR



Le Premier Scrutateur
M. M'zoughi M'ZABI



Le Second Scrutateur
Mme. Zohra DRISS BOUSLAMA



Le Secrétaire de la séance
M. Mohsen BOUZID



Enregistré à la Recette des Finances
Nelson Mandela
29 AVR 2019
Quittance N° 42478
Enregistrement N° 18591797
Reçu la somme de...
Le Receveur des Finances Nelson Mandela
Cachet et Signature



BILAN APRES AFFECTATION
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018
(UNITE : en milliers de Dinars)

ACTIF	Note	31/12/2018	31/12/2017
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	1 311 535	577 960
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	433 328	581 835
AC3- Créances sur la clientèle	3	5 440 168	5 206 731
AC4- Portefeuille titres commercial	4	150 329	417 461
AC5- Portefeuille d'investissement	5	803 559	587 433
AC6- Valeurs immobilisées	6	129 710	133 947
AC7- Autres actifs	7	299 939	312 850
TOTAL ACTIF		8 568 568	7 818 217
PASSIF			
PA1- Banque Centrale et CCP	8	741 773	882 596
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	26 512	15 453
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle	10	6 760 762	6 001 626
PA4- Emprunts et ressources spéciales	11	215 345	182 103
PA5- Autres passifs	12	278 264	246 002
TOTAL PASSIF		8 022 656	7 327 780
CAPITAUX PROPRES	13		
CP1- Capital		203 710	198 741
CP2- Réserves		270 523	219 849
CP4- Autres capitaux propres		3 646	3 646
CP5- Résultats reportés		68 033	68 201
CP6- Résultat net		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES		545 912	490 437
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		8 568 568	7 818 217

ETAT DE L'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves	Réserve spéciale de réinvestissement	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2018	203 710	140 025	80 000	3 646	63 232	144 931	635 544
Affectation approuvée par l'AGO du 26/04/2019		498	50 000		4 801	(55 299)	0
Dividendes						(89 632)	(89 632)
Solde après affectation du résultat 2018	203 710	140 523	130 000	3 646	68 033	0	545 912